

# Honoraires de Gestion

Prestations principales de gestion	Honoraires TTC (TVA au taux en vigueur de 20% incluses)
Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements pour les : - Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/1989) - Locaux meublés - Locaux commerciaux - Autres locaux (résidence secondaires, garage, entrepôt...)	6%
Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations calculée sur les sommes quittancées	2,20%
Assurance loyers impayés, protection juridique, dégradations et vacance locative calculée sur les sommes quittancées	4,30 %
Assurance Propriétaire non occupant	60€ TTC annuel
<b>Prestations accessoires à la gestion</b>	
<b>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06/09/1989)</b>	
Entremise et négociation	80€
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail...	10€/m <sup>2</sup> (bailleur) 10€/m <sup>2</sup> (locataire)
Etat des lieux location vide et meublée	3€/m <sup>2</sup> (bailleur) 3€/m <sup>2</sup> (locataire)
<b>Locaux de droit commun</b>	
Négociation	80€
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup> (bailleur) 3€/m <sup>2</sup> (locataire)
Rédaction de bail	10€/m <sup>2</sup> (bailleur) 10€/m <sup>2</sup> (locataire)
<b>Locaux commerciaux</b>	
Négociation	80€
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup> (bailleur) 3€/m <sup>2</sup> (locataire)
Rédaction de bail	10€/m <sup>2</sup> (bailleur) 10€/m <sup>2</sup> (locataire)
<b>Locaux professionnels</b>	
Négociation	80€
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup> (bailleur) 3€/m <sup>2</sup> (locataire)
Rédaction de bail	10€/m <sup>2</sup> (bailleur) 10€/m <sup>2</sup> (locataire)
Autres locaux (garage, entrepôt)	150€/m <sup>2</sup> (bailleur) 150€/m <sup>2</sup> (locataire)
<b>Gestion technique</b>	
Honoraires sur Travaux/Intervention calculés sur le montant des travaux TTC	
Jusqu'à 400€ HT	Inclus dans honoraires de base
De 400 à 1000€ HT	25€
Supérieur à 1000€ HT	4% HT (du montant HT des travaux)
<b>Prestations de bureau et administratives</b>	
Frais renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 89 (Montant appliqué au preneur et au bailleur)	200,00€ (locataire) 200,00€ (propriétaire)
Prolongation et annulation congé (locataire)	Inclus dans honoraires de base
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 89 à la demande du locataire	200,00€
Frais mensuel de correspondance (Propriétaire)	2,40€
Internet (accès espace personnel, consultation compte, règlement) par mois	Inclus dans honoraires de base
Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)	60€
Vacations (taux horaire) : suivi sinistre, de procédure collective, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte (Propriétaire)	65€
Réalisation des demandes d'autorisation de louer auprès des mairies (suivant communes concernées)	Vacations et débours
Archivage dossier annuel (Propriétaire)	2,40€
<b>Diagnostics techniques</b>	
Diagnostic Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols (suivi et réalisation) (Propriétaire)	Suivant devis diagnostiqueur
Réalisation du Dossier Diagnostics techniques (Propriétaire)	Suivant devis diagnostiqueur
Commande et suivi du Dossier Diagnostics techniques (Propriétaire)	Inclus dans honoraires de base
Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (Propriétaire)	Selon devis de l'artisan
<b>Contentieux</b>	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire)	6€
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire)	80€
<b>Baux commerciaux et professionnels</b>	
Honoraires de négociation pour augmentation de loyer de bail professionnel et commercial (sur le loyer annuel HC et HT)	Selon tarifs avocat ou notaire
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel	Selon tarifs avocat ou notaire